

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU MASTER
COOPERATION INTERNATIONALE ET
DEVELOPPEMENT LOCAL DE L'UFR LETTRES,
ARTS ET SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITE
ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ).**

Equipe d'évaluateurs :

M. Malick SANE, Professeur Assimilé, Président

M. Aly SAMBOU, Maitre de conférences titulaire, Membre

M. Aliou FAYE, CEPOD, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Avril 2022

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué	4
1.1 <i>Présentation de l'établissement</i>	4
1.2 <i>Présentation du programme évalué</i>	5
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	6
3. Description de la visite sur site	7
3.1 <i>Organisation et déroulement de la visite</i>	7
3.2 <i>Appréciation de la visite sur site</i>	10
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	11
5. Points forts du programme	23
6. Points faibles du programme	23
7. Appréciations générales	24
8. Recommandations à l'établissement	24
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	25
10. Proposition de décision	25

Introduction

L'UFR Lettres, Arts et Sciences humaines de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) dont le département de Langues Étrangères Appliquées a présenté à l'ANAQ-Sup un rapport d'auto-évaluation du Programme de formation en Master de Coopération Internationale et Développement local dont les enseignements ont démarré depuis 2011-2012, en vue d'obtenir une accréditation de ce programme conformément aux exigences du LMD.

L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée de Pr Malick SANE (Président), Dr Aly SAMBOU (Membre) et de l'Expert professionnel M. Aliou FAYE (Membre), pour procéder à l'évaluation externe dudit Master. Le 28 février 2022, l'équipe a effectué une visite sur le site où se déroule la formation en vue de vérifier si le programme en question satisfait aux standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Le présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

1. Présentation du programme évalué

1.1 Présentation de l'établissement

1.1.1. Nom et adresse de l'établissement

Département de Langues Étrangères Appliquées

UFR Lettres, Arts et Sciences humaines

Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ)

Diabir, BP 523 Ziguinchor

Tél (221) +221 33 991 68 09

www.rectorat@univ-zig.sn

E-mail :

1.1.2. Historique et présentation de l'établissement

L'université de Ziguinchor est pédagogiquement ouverte en février 2007 et, depuis mars 2014, baptisée Université Assane SECK. C'est par le décret numéro 2008-537 du 22 mai 2008 portant création et organisation que l'université est reconnue comme institution publique.

Dans les années 2000 l'idée était d'abord de créer un centre universitaire régional (CUR). Toutefois, avec la volonté politique liée à l'élargissement de la carte universitaire et au regard des besoins et des potentialités de la région Sud, l'institution fut créée en tant qu'université publique.

Une des idées maitresses était de promouvoir la destination Sud, de créer une institution ouverte sur la société et capable d'intégrer dans sa démarche les besoins de la région. C'était aussi un prétexte pour le Sénégal d'ouvrir une passerelle sur la sous-région en répondant au besoin de formation.

Avec 2 UFR (l'UFR Sciences et Technologie et l'UFR Sciences Économiques et Sociales), l'Université de Ziguinchor a donc démarré avec 257 étudiants, 20 enseignants-chercheurs et 30 personnels administratifs, techniques et de service.

Les 7 premiers départements étaient celui de Mathématiques, de Physique, de Chimie, d'Informatique, de Géographie, de gestion et la filière d'Informatique appliqué.

1.2. Présentation du programme évalué

L'UFR Lettres, Arts et Sciences humaines avec son département de Langues Étrangères Appliquées créée en 2008 a démarré les enseignements en Master de Coopération Internationale et Développement local (CIDEL) à partir de 2011-2012.

Le programme de formation, qui est structuré dès le début suivant les exigences du LMD, a cependant subi de nombreux aménagements.

Ces modifications étaient dictées ou par un souci d'efficacité et de performance ou par la volonté de prendre en compte les besoins du marché du travail en vue d'une meilleure insertion des diplômés.

C'est cette dynamique évolutive qui a permis d'en assurer la durabilité. En dépit des résultats satisfaisants obtenus, le programme reste néanmoins confronté à un certain nombre de difficultés d'ordre infrastructurel et pédagogique.

Le nombre d'étudiants en Master Coopération internationale et Développement local augmente chaque année. Cet effectif est passé de moins trente (30) en 2012 à plus de quarante (40) aujourd'hui.

L'effectif du cursus suit la même tendance. Le nombre d'étudiants ayant intégré le Master 2 en Coopération internationale et Développement local est en constante progression. Le nombre d'étudiants ayant soutenu leurs mémoires est de trois (3) garçons et de trois (3) filles au cours de l'année universitaire 2019-2020. Ces maigres résultats s'expliquent en partie par le faible taux d'encadrement et le déficit de ressources documentaires.

L'architecture du diplôme se présente comme suit :

Intitulé du diplôme	Master 2 en Coopération internationale et Développement local
Domaine	Sciences de l'Homme et de la Société
Mention	Coopération internationale et développement
Spécialité	Coopération internationale et développement local

Le Rapport d'auto-évaluation interne (RAEI) mentionne, entre autres :

- ✓ les objectifs du programme ;
- ✓ les débouchés pour les diplômés ;
- ✓ les conditions d'admission et de poursuites d'études ;
- ✓ les modalités de validations ;
- ✓ l'organisation des parcours de M1 et M2.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation du programme de Master en Master de Coopération Internationale et Développement local, est un document de cinquante (50) pages sans les annexes transmises en version électronique. Il comprend une table des matières, une présentation de l'Etablissement, de sa démarche qualité, de son programme de Master CIDEL, les réponses aux différentes questions des standards des neuf champs et des annexes.

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé en suivant le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-Sup. Il décrit la démarche, les techniques utilisées pour la recherche d'information et d'éléments de preuve qui ont été nécessaires pour l'élaboration du rapport d'auto-évaluation. Le rapport d'auto-évaluation fait également une description de l'établissement, de l'organisation administrative et du programme. Il contient les éléments ci-après :

- La description du processus d'auto-évaluation ;
- La description et l'organisation du cursus ;
- L'analyse des critères de qualité pour chaque standard et les éléments de preuve y afférents ;
- Les points d'améliorations de chaque standard ;
- La liste des enseignants-chercheurs permanents du département et leur statut ;
- Le plan de développement du programme ;
- La conclusion du rapport ;
- Des annexes indiquant les éléments de preuve.

De manière générale, le document est bien structuré et est d'une lecture facile mais des insuffisances sont notées, notamment, en ce qui concerne l'absence de la maquette, la description des enseignements et certains aspects de la gestion administrative.

3. Description de la visite sur site

L'équipe d'évaluateurs de l'ANAQ-Sup, composée de Pr. Malick SANE (Président), Dr Aly SAMBOU (Membre) et de l'Expert professionnel M. Aliou FAYE (Membre), a effectué la visite département de Langues Etrangères Appliquées, le 28 février 2022 à 09H 00 mn. Elle a été reçue par le Directeur de l'UFR LASHU, Pr. Cheikh M. S. DIOP, le Chef de département, Baboucar DIOUF, le DCIAQ, Pr. Tidiane SANE en présence des membres du Comité de pilotage, des principaux intervenants au Master, du représentant des étudiants et des autres participants à la plénière de lancement (voir feuille de présence en annexe) dans la salle de réunion du programme.

3.1 Organisation et déroulement de la visite

L'organisation et le déroulement de la visite se sont effectués conformément au Protocole sanitaire dans le cadre des évaluations externes dans les établissements d'enseignement supérieur : mesures sanitaires contre la COVID-19 et les indications méthodologiques de la visite/agenda édictés par l'ANAQ-Sup et remis aux évaluateurs avant le démarrage de la mission.

Les différentes étapes de la journée de la visite sont les suivantes :

- ✓ arrivée, accueil et installation des experts évaluateurs à partir de 8h 30 mn ;
- ✓ lancement des activités à partir de 9h 00 mn avec la présentation des acteurs, le rappel des objectifs de la visite, la validation de l'agenda de travail ;
- ✓ présentation de l'ILEA, du programme et discussions ;
- ✓ entretien et discussions avec le PER ;
- ✓ entretien et discussions avec le PATS ;
- ✓ entretien et discussions avec les étudiants ;
- ✓ pause déjeuner ;
- ✓ visite des locaux et des infrastructures ;
- ✓ synthèse de la journée ;
- ✓ restitution orale et clôture des activités ;
- ✓ fin de la visite à 18h 00 mn.

3.1.1. Rencontre avec les enseignants (PER)

Le Personnel Enseignant et de Recherche (PER) du programme de Master 2 en Coopération internationale et Développement local est composé aussi bien d'universitaires que de professionnels conformément à l'esprit du LMD répartis en permanents et vacataires.

La rencontre avec une partie du PER intervenant dans le programme (cf. feuille de présence en annexe) a permis de vérifier et recueillir des informations complémentaires pour le renseignement du Standard le concernant.

3.1.2. Rencontre avec le PATS (personnel administratif et technique de service)

Le PATS est composé d'agents expérimentés et de jeunes (cf. annexe). Les discussions ont tourné autour du processus de recrutement, des conditions de travail, des rapports avec la hiérarchie, du cadre de travail ainsi que sur les attentes et perspectives en termes d'évolution des carrières. Le renseignement du Standard PATS a bénéficié de constats et compléments d'informations lors de cette rencontre.

3.1.3. Rencontre avec les étudiants

Cette rencontre a regroupé des étudiants issus des deux niveaux du programme, à savoir des étudiants de M1 et de M2. Elle a permis de vérifier un certain nombre d'éléments les concernant et de recueillir leur appréciation sur le déroulement du programme ainsi que sur les conditions d'apprentissage.

Les discussions ont confirmé la bonne ambiance de travail dans la mise en œuvre du programme. Le contenu du programme correspond à leurs attentes dans une filière de Coopération internationale et développement.

3.1.4. Visite des locaux

La visite des infrastructures et locaux a permis de vérifier les conditions d'accueil et de travail des étudiants, des enseignants et du personnel de l'établissement.

Le renseignement du standard 6 donne les détails des infrastructures et locaux du programme au sein du département de Langues Étrangères Appliquées de l'UASZ.

3.1.5. Le tableau ci-après résume la journée de la visite

JOURNÉE DE LA VISITE		
Heures	Activités	Participants
08h30-09h30	- Arrivée et installation - Lancement des activités - Présentation des acteurs - Rappel des objectifs de la visite - Validation de l'agenda de travail - Présentation sommaire de l'établissement.	- Directeur de l'UFR LASHU ; - Chef de département ; - DCIAQ ; - Responsable du programme ; - Membres du comité de pilotage ; - CSA LASHU ; - Représentante des étudiants ; - Assistante de direction
09h30-10h30	Présentation du programme et discussions	- Directeur de l'UFR LASHU ; - Chef de département ; - DCIAQ ; - Responsable du programme ; - Membres du comité de pilotage ; - CSA LASHU ; - Représentante des étudiants ; - Assistante de direction
10h30-11h30	Entretien avec les enseignants	Voir feuille de présence
11h30-12h30	Rencontre avec les PATS sur l'organisation de leur travail, le déroulement de leurs activités professionnelles et leur niveau de satisfaction sur l'environnement de travail, le traitement salarial et leur plan de carrière ;	Voir feuille de présence
12h30-13h30	Rencontre et discussions avec les étudiants sur l'organisation des enseignements, le contenu des cours, les stages professionnels,	Voir feuille de présence

	l'évaluation des enseignements et les conditions d'étude	
15h30-16h15	Visite des locaux	- Chef de département ; - DCIAQ ; - Responsable du programme ; - Membres du comité de pilotage ; - CSA LASHU ; - Représentante des étudiants.
17h-17h30	Synthèse de la journée	Experts-Evaluateurs
17h-30-18h	Restitution orale	- Directeur de l'UFR LASHU ; - Chef de département ; - DCIAQ ; - Responsable du programme ; - Membres du comité de pilotage ; - CSA LASHU ; - Représentante des étudiants ; - Assistante de direction
Fin de la visite		

3.2 Appréciation de la visite sur site

La visite s'est déroulée dans d'excellentes conditions avec un respect du protocole sanitaire et de la méthodologie retenus par l'ANAQ-Sup.

L'équipe d'experts a rencontré les différentes composantes de l'institution, à savoir le personnel enseignant et de recherche (PER), le personnel administratif, technique et de services (PATS) et les étudiants. La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions.

La visite a concerné les locaux de l'UFR LASHU, la Scolarité, la bibliothèque, les salles de langues, l'incubateur ainsi que les abris provisoires et les chantiers en cours de finition.

L'UFR Lettres, Arts et Sciences humaines avec son département de Langues Étrangères dispose d'un environnement de travail agréable, calme, accessible, des équipements et d'infrastructures de bonne qualité en augmentation propice pour un enseignement de qualité.

Cependant, les efforts doivent être accélérés afin de doter l'UASZ de l'ensemble des équipements

qui concourent à l'épanouissement des acteurs de l'université, notamment un campus social digne de ce nom.

Aucune difficulté n'a été notée. L'équipe d'experts remercie vivement l'ensemble des acteurs, à savoir, la Direction de l'UFR, le Chef de département, la DCIAQ, le PER, le PATS, les étudiants du Master CIDEL de LEA, pour leur accueil et la facilitation des conditions d'exercice de la mission des évaluateurs.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé
Le programme est proposé depuis l'année académique 2011-2012 et a enregistré plusieurs sorties de promotion au moment du dépôt du Rapport d'évaluation interne auprès de l'ANAQ-SUP. Le programme a fait l'objet de quelques réaménagements pour répondre à certains dysfonctionnements et aux attentes du marché du travail. Le département de LEA a formé de façon régulière et sans interruption neuf (9) promotions d'étudiants titulaires du Master. Lors de notre visite, nous avons rencontré des étudiants de M1 et M2. Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Les objectifs de formation sont clairement formulés dans le rapport d'autoévaluation adressé à l'ANAQ-SUP et dans les documents mis à la disposition des évaluateurs. Il s'agit essentiellement de doter les apprenants des compétences nécessaires dans le domaine de la coopération internationale avec une maîtrise de plusieurs langues étrangères. Les objectifs de la formation devraient davantage mettre en lumière les métiers auxquels peuvent accéder les étudiants. En ce qui concerne le contenu des enseignements, il reflète les objectifs et les débouchés visés comme en atteste les maquettes produites. Au-delà des efforts fournis le programme devrait davantage cibler les métiers de la coopération internationale. Les aspects de développement local pourraient être abandonnés au profit de la densification des modules relevant des relations internationales.

Les objectifs de formation ou d'apprentissage, définis pour le programme d'études, correspondent à la mission de l'institution.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'UASZ dispose d'un incubateur qui accompagne les étudiants par des formations et des séminaires dans le domaine de la recherche d'emploi et de l'entrepreneuriat. La création d'incubateurs dans l'espace universitaire devrait aussi permettre l'exploitation des résultats de recherche par la filialisation d'entreprises dirigées ou accompagnées par des chercheurs qui souhaitent vivre l'expérience du développement de produits biens ou services nés de leurs activités de recherches. L'incubateur de l'UASZ devrait prendre davantage en compte cette dimension dans le futur.

Par ailleurs, il n'existe aucune convention de stage que le programme aurait signée avec une quelconque structure d'accueil de ses étudiants. Il appartient au programme, dans ses efforts d'accompagnement à l'insertion de ses diplômés, d'en signer des conventions de stage sous forme de conventions particulières.

Les relations avec le monde professionnel doivent être renforcées.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Le département de LEA de l'UFR LASHU, partie intégrante de l'UASZ, dispose d'un organigramme connu personnel. Chaque poste fait l'objet d'une description dans une fiche de poste validée par le Chef des Services Administratifs et communiquée aux concernés. Le processus décisionnel au sein de l'établissement est encadré par les textes régissant les universités publiques au Sénégal.

Des instances comme les Conseils de département et les Conseils d'UFR sont prévues à cet effet et presque toutes les questions relatives au programme de formation y sont débattues et les résolutions sont toujours prises d'un commun accord.

Le Master de LEA est sous la responsabilité conjointe d'un coordonnateur pédagogique et d'un coordonnateur administratif nommés par arrêté rectoral.

Dans la pratique, on observe l'opérationnalisation de cette démarche inclusive comme l'atteste la grande mobilisation des parties prenantes à l'évaluation externe du programme CIDEL.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Toutes les composantes du programme (PER, PATS et étudiants) sont représentées aux réunions de concertation et de coordination.

Le PER est associé au processus décisionnel relatif à la marche de l'établissement notamment dans la détermination des contenus des programmes, les délibérations des jurys, la conception, la mise en œuvre des offres académiques et le respect des normes du LMD.

Il a ainsi pris part, comme les autres composantes, à l'élaboration du rapport d'autoévaluation du programme CIDL.

Par ailleurs, les évaluateurs ont noté une participation importante des différents acteurs concernés par l'évaluation externe.

Le nombre de PER de l'institution connaît une évolution favorable au cours de la dernière période en vue de la bonne mise en œuvre du programme.

Les étudiants ne jouent pas pleinement leur rôle au sein du département de LEA. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas encore effective au sein de l'établissement. Cet exercice gagnerait à être fait de façon systématique pour tous les cours.

Le défaut d'évaluation des enseignements constitue un manquement grave dans la démarche qualité... Il n'existe aucun processus qui permet aux étudiants d'exprimer leurs opinions sur les enseignements.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'UASZ s'est engagée depuis plusieurs années dans un processus d'assurance qualité. La création en 2013 d'une Cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ), qui est aujourd'hui érigée aujourd'hui en Direction.

Ainsi, une Direction interne d'assurance qualité (DCIAQ) a été mise en place avec des moyens nécessaires à l'exécution de ses missions.

Plusieurs membres de la DCIAQ ont été mobilisés durant toute la journée. La réalité de la DCIAQ est matérialisée par les actes signés par les autorités académiques. L'UASZ a mis

en place en 2013 une CIAQ devenue DCIAQ qui a piloté l'auto-évaluation du programme de Master en CIDEL.

Plusieurs éléments de preuve attestent de la prise en compte effective de l'assurance qualité à l'UASZ en général et, au sein du l'ILEA, en particulier

Le suivi de la qualité des programmes doit faire l'objet d'une plus grande attention.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

L'offre de formation est structurée en conformité avec les orientations et normes stipulées par le système LMD appliqué au programme dès son démarrage. Les enseignements sont semestrialisés. Un semestre comporte (30 crédits) répartis entre ses Unités d'Enseignement (UE) pondérées par un coefficient. Chaque Unité d'Enseignement est un regroupement d'Éléments Constitutifs (EC) également affectés d'un coefficient de pondération mais non crédits.

Malheureusement, la maquette présente quelques manquements : pas d'UE mineures (article 17 du décret), pas d'UE stage (article 15).

Il existe certes des syllabus de cours fournis comme éléments de preuve et vérifiés par les évaluateurs.

Le nombre de syllabus disponibles est insignifiant, ce qui est révélateur d'un certain manque de rigueur. On dénombre, en effet, quelque 17 sur les 35 attendus.

Les maquettes sont bien élaborées avec l'existence des champs pertinents à l'organisation et à l'évaluations des enseignements. Il en est ainsi de la répartition du volume horaire entre CM, TD, TP, séminaires, TPE, crédits, coefficients accordés aux différents cours.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les langues étrangères et les thèmes essentiels de coopération internationale et de développement local sont contenus dans la maquette du programme CIDEL.

Cependant on note l'absence de modules d'Economie internationale et d'Economie d'entreprise pour ce programme dont certains débouchés annoncés ne correspondent pas au contenu des maquettes.

Le programme de Master CIDEL soumis à l'évaluation externe de l'ANAQ-SUP dispose d'outils modernes permettant aux enseignants d'utiliser des méthodes innovantes adaptées aux différents programmes de formation.

En effet, la plupart des enseignements se font à l'aide de vidéos projecteurs et l'établissement dispose d'un stock important d'ordinateurs en plus de ceux qui équipent les salles informatiques.

Les ressources documentaires numériques, en plus de celles de la bibliothèque physique de l'UASZ permettent aux étudiants de consulter différentes sources.

Par ailleurs, la souscription d'un abonnement de bibliothèque numérique élargit les possibilités de consultation des ressources touchant aux principales orientations du programme.

La qualité de la connexion a été excellente lors de la visite de la bibliothèque de l'UASZ.

Le curriculum ne comprend pas des activités explicitement destinées à préparer les étudiants à s'insérer dans le marché du travail.

Nous n'avons pas noté l'existence d'un service « insertion professionnelle » qui participerait à la recherche de stages pour les étudiants et jouerait un rôle d'intermédiaire entre les structures professionnelles et les apprenants dans le cadre d'immersions en entreprise.

Les enseignements sont dispensés, selon les maquettes, sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques ainsi que de séminaires.

La quantification des heures et des crédits tient compte du caractère fondamental ou transversal des modules du programme, tout comme la nature de l'évaluation en CC et/ou examens.

En outre, l'Institution s'est dotée d'outils modernes permettant aux enseignants d'utiliser des méthodes innovantes adaptées aux différents programmes de formation et prennent en compte les innovations technologiques.

L'institution dispose aussi de salles de langues et d'un incubateur.

Ces outils ont beaucoup aidé à la continuité pédagogique avec la COVID-19.

La répartition du volume horaire, généralement de 30 heures se fait en fonction de la nature du module en CM, en TD et en TPE correspondant au double (40 heures).

Un crédit correspond à 20 heures de cours dont les 2/3 en présentiel et 1/3 consacré au travail hors encadrement.

Les enseignants sont chargés d'évaluer les étudiants pendant l'exécution de leur module (contrôles continus, exposés et travaux de recherche).

Différents modes d'évaluation sont pratiqués au sein de l'établissement.

Pour les contrôles continus, les étudiants sont informés du jugement porté sur leurs prestations en recevant leurs copies après un compte rendu de l'évaluation par l'enseignant. Les corrections de ces contrôles sont faites en interaction avec les étudiants.

Concernant les examens semestriels, les étudiants ne sont informés que de leurs notes chiffrées.

Mais, ils peuvent avoir accès à leurs copies s'ils en formulent la demande pendant la période de réclamation après la publication des résultats. Ils pourront alors solliciter un entretien avec l'enseignant concerné pour être mieux édifiés par rapport à leur contre-performance.

Les étudiants éprouvent des difficultés dans l'obtention de stages.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations sont celles définies par le décret du LMD. Dès la fin de la délibération et la proclamation des résultats, chaque étudiant reçoit dans sa boîte mail de l'université son relevé de notes pour procéder à des réclamations s'il constate des erreurs dans ses notes.

Pour le Master 1, l'attestation de réussite n'est délivrée qu'après la validation des deux (2) semestres, soit l'obtention de soixante (60) crédits.

L'attestation de Master est délivrée après la validation des quatre (4) semestres qui composent le cycle complet de Master, soit l'obtention de cent vingt (120) crédits. Conformément aux dispositions du décret sur le LMD, l'UASZ a opté pour une compensation inter-UE. Ainsi, toutes les UE se compensent entre elles. Cependant, une moyenne strictement inférieure à cinq (5) dans une UE est éliminatoire et ne peut par conséquent être compensée par les moyennes des autres UE. Toutefois, les diplômes ne sont pas encore confectionnés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le système de gouvernance mis en œuvre à l'ILEA ainsi que l'évolution favorable du personnel PER comme PATS de l'institut permettent un suivi des étudiants dans leur progression.

Des statistiques annuelles sont disponibles à cet effet avec le déploiement du module ScoolPeda de la sphère scolarité. Ainsi, toutes les statistiques sont disponibles dans le système d'information automatisé de l'université.

L'ILEA a des effectifs dont les infrastructures et locaux permettent largement d'offrir aux étudiants de bonnes conditions d'apprentissage.

Il y a une session de rattrapage pour chaque semestre et des délibérations pour statuer sur les résultats. Enfin, à l'issue des sessions d'examens, il est donné à chaque étudiant la possibilité de procéder à des réclamations concernant ses notes.

Cependant, le nombre d'étudiants ayant soutenu leurs mémoires est relativement faible. Par exemple, trois (3) garçons et de trois (3) filles ont soutenu au cours de l'année universitaire 2019-2020.

Ce faible taux se reflète d'ailleurs à travers les éléments de preuve fournis qui révèlent que seuls dix-neuf (19) étudiants ont validé l'ensemble des crédits depuis la création du programme. Ce taux de réussite est très faible.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le personnel enseignant de l'ILEA de UFR est recruté selon les statuts du personnel de l'enseignement supérieur au Sénégal et dispose des qualifications requises qui permettent d'entreprendre une carrière dans l'enseignement supérieur.

Le corps enseignant est constitué d'enseignants d'expérience comme de jeunes professionnels. Il comprend, en outre des professionnels au profil varié.

Le personnel d'enseignement et de recherche du programme connaît une évolution positive en passant de quatre (4) enseignants en 2011 à dix (10) enseignants en 2021.

Les enseignants engagés dans le programme de Master en CIDEL ont les qualifications requises pour assurer les enseignements qui leur sont confiés.

Le programme ne compte qu'un seul professeur de rang magistral. Les enseignants qui dispensent les matières fondamentales ne sont pas, pour l'essentiel sous l'autorité du département des LEA. Si tel est le cas, la stabilité du PER du programme en devient vulnérable aux effets de la mobilité éventuelle des intervenants relevant d'autres départements de l'UASZ ou d'autres institutions.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

La répartition du temps de travail du PER est régie par la loi n° 81-59 du 09 novembre 1981 portant statut du personnel enseignant des universités ainsi que la loi n° 2019-02 du 31 janvier 2019 modifiant certaines de ses dispositions.

Seul le temps d'enseignement est quantifié. Le volume horaire statutaire d'un enseignant de rang A (Professeur) est de 72 heures CM par semestre alors qu'il est de 112 heures TD pour les enseignants de rang B (Maître de Conférences et Assistants).

Le reste du temps est consacré à la recherche, à l'encadrement des travaux de recherche des étudiants, aux tâches administratives et au service à la communauté.

Le temps de travail effectivement consacré à l'enseignement et à la recherche correspond à celui prévu dans le contrat d'engagement/le cahier des charges.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Les voyages d'étude et de recherche rendent possible cette mobilité au niveau international étant entendu que la majorité des enseignants-chercheurs séjourne dans les universités ou laboratoires où ils ont été formés.

Sur le plan national, les enseignants-chercheurs du programme de Master CIDEL de LEA interviennent dans d'autres établissements d'enseignement supérieur pour dispenser des enseignements ou mener des recherches. Mais, et ce sur la base de relations personnelles avec les responsables des formations. Dans le cadre de leurs réseaux scientifiques, ils animent des conférences et assistent à des colloques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme Master en Coopération internationale et Développement local sont disponibles sur le Portail de l'université (<https://uasz.sn/>) ainsi qu'aux tableaux d'affichage de la scolarité et du centre d'orientation régional.

Pour être admis en Master, il faut au moins être titulaire d'une Licence 3. Le critère de sélection déterminant est d'avoir une bonne moyenne en L1, L2 et L3. À cela, s'ajoute l'entretien qui permet d'évaluer le profil, les connaissances et la compétence des candidats. Ce n'est qu'à l'issue de cet entretien que les meilleurs candidats sont retenus.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'égalité des chances entre hommes et femmes est effective au sein de l'UASZ, en général, et du département de Langues Étrangères Appliquées, en particulier.

Les critères d'admission dans le programme sont les mêmes pour les hommes et les femmes. Il en va de même pour l'organisation des apprentissages et des évaluations. Il n'y a aucune discrimination, seul le mérite au travail permet de différencier les étudiants.

Le recrutement des étudiants se fait sans distinction de sexe ni de nationalité. Il garantit l'égalité des chances hommes/femmes dans tout le dispositif de recrutement, de formation et d'évaluation.

Les statistiques des effectifs illustrent à suffisance l'application du principe d'égalité Hommes-Femmes.

Il faudrait tout de même inclure des tableaux statistiques et les commenter !

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Le programme de Master Coopération internationale et Développement local devrait permettre une mobilité nationale et internationale.

Des titulaires de ce Master poursuivent le cycle de Doctorat à l'Université Assane Seck de Ziguinchor, Gaston Berger, par exemple.

L'appartenance de LEA à l'université publique lui permet de faciliter la mobilité des étudiants dans le pays.

Par ailleurs, l'application du système LMD devrait favoriser la mobilité des étudiants au plan national comme au plan international.

Il n'existe pas de preuve de mobilité des étudiants ; seules quelques conventions signées avec l'UCAD et l'UASZ sont présentées dans la liste des preuves. Il faudrait un tableau montrant la liste des étudiants, les années de mobilité, les destinations et les durées des mobilités

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Le mémoire, qui constitue l'UE principale du master, souffre d'un problème d'encadrement. En effet, aucun des mémoires soutenus et présentés aux experts ne respecte les dispositions liées à l'encadrement des travaux de fin de master, y compris la composition du jury !

En outre, le programme a fonctionné pendant plusieurs années sans responsable scientifique dûment habilité (en accord avec le décret 2012).

La nomination du Coordonnateur est intervenue au moins une année avant son inscription sur la LAFMA (le 10 novembre 2020), contrairement aux dispositions de l'article 18 du décret Master LMD !

Le programme de deux responsables : scientifique (sans acte de nomination) et administratif (que le décret ne prévoit pas) !

L'UASZ dispose d'un Bureau d'Accueil, d'Orientation et d'Information (BAOI).

C'est un espace d'écoute dédié à l'accompagnement de l'étudiant(e) du début à la fin de son cursus universitaire. Le BAOI aide l'étudiant ou le futur étudiant à mieux saisir les enjeux relatifs à ses études et à s'intégrer efficacement dans le milieu universitaire. Il s'attache à placer l'étudiant au cœur de la construction de son propre parcours. Il accueille, informe et accompagne les étudiants dans la construction de leur parcours de formation et dans la réflexion sur leur devenir. Il met à leur disposition les informations relatives aux activités liées aux études et à la vie universitaire.

Les étudiant(e)s peuvent bénéficier de conseils appropriés concernant leurs études et leurs futures carrières auprès de la Direction de l'Insertion, des Stages et des Relations avec le Monde Professionnel (DISRMP).

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Dans le cadre des études universitaires, les étudiants du département LEA ont une obligation de rédiger un mémoire pour la validation de leur parcours pédagogique en Master. C'est en ce sens qu'une des missions de la direction en charge de l'insertion et des stages de l'UASZ est d'intervenir auprès des structures pour procéder à des placements d'étudiants stagiaires. Pour leur faciliter la recherche, la DISRMP dispose d'une base de données de deux cent cinquante-huit (258) structures (ONG, projets, GIE, etc.) d'après le rapport d'autoévaluation. L'UASZ fait également la promotion de l'auto-emploi avec notamment l'appui de certaines structures telles que l'ADEPME, l'ADEPME et du PAPEJF.

Par ailleurs, l'UASZ est dotée d'un incubateur qui a été inauguré en mai 2018 pour les étudiants et tout autre acteur porteur d'idée(s), de projet(s) de création d'entreprise. Sa mission est de permettre aux bénéficiaires de trouver un accompagnement technique et/ou financier pour la réalisation de leurs projets.

Il faudrait davantage accompagner les étudiants dans les démarches entreprises car ils semblent en avoir besoin selon les informations recueillies.

Une liste d' alumni a été remise au groupe d'experts mentionnant le prénom, nom, adresse et numéro de contact d'anciens étudiants du programme.

Cependant les autorités admettent aussi un important déficit à combler par la tenue de statistiques plus complètes.

Il faut poursuivre la construction et l'amélioration de la base de données pour suivre les alumni.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le rapport d'autoévaluation indique que les équipements et locaux mis à la disposition du Master Langues Étrangères Appliquées demeurent insuffisants dans l'ensemble. Cependant, ils sont optimisés et mutualisés pour l'atteinte des objectifs du programme dans le moyen terme.

En dehors du campus pédagogique, des locaux conventionnés ou prêtés à l'université servent également de salles de cours. En raison de leur insuffisance, la répartition de ces salles entre les différents cursus et la programmation des heures de cours se font au début de chaque semestre par l'administration centrale de l'université.

Plus de 50% des enseignants titulaires du département de Langues Étrangères Appliquées ne disposent pas de bureau mais ils sont dotés d'ordinateurs portables et d'imprimantes.

Un matériel de bureau et de reprographie de qualité ainsi que des fournitures de bureau et de consommables informatiques sont régulièrement mis à la disposition du programme. À cela, s'ajoute le matériel de cours et de TD.

Les ressources financières du programme sont celles qui sont affectées au fonctionnement du département de Langues Étrangères Appliquées dans le cadre des budgets de l'université et de l'UFR Lettres, Arts et Sciences humaines.

Ces ressources proviennent exclusivement de la subvention de l'État et des droits d'inscription.

L'ILEA pourrait développer des fonctions de services afin de disposer de ressources additionnelles.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Gouvernance/Assurance qualité
 - Existence d'un plan de développement ;
 - Arrêté portant création d'une DCIAQ ;
 - Administration dotée de ressources.
- Ressources humaines
 - Personnel enseignant qualifié au profil divers
 - PATS qualifié et sélectionnés conformément aux procédures.
- Infrastructures
 - Infrastructures conformes ;
 - Equipements pédagogiques conformes et en nombre suffisant ;
 - Salle de cours bien aménagées et en quantité suffisantes ;
 - Bibliothèque assez bien équipée en ressources électroniques et physiques ;
 - Respect des normes sécuritaires sur l'espace pédagogique ;
- Autres points forts identifiés....
 - Environnement propice au travail ;
 - Accessibilité du site.

6. Points faibles du programme

- Offre de formation :
 - Formulation des objectifs du programme à revoir pour être plus en adéquation avec le programme ;
 - Enoncé des débouchés non conformes au contenu du programme ;
 - Absence d'unités d'enseignement (UE) obligatoires, mineures et optionnelles conformément à l'esprit du système LMD ;
 - Maquette au contenu ne couvrant pas tous les aspects d'une formation en coopération internationale et développement local ;
 - Problèmes de cohérence entre le profil d'entrée (L3 LEA) et le contenu de la formation ;
 - Syllabi et plans de cours non harmonisés et en nombre insuffisant par rapport aux éléments constitutifs ;
 - Absence d'évaluation des enseignements ;

- Absence de cahiers de texte ;
- Absence d'UE stage ou immersion en entreprise.
- Ressources humaines
 - Déficit de PER de rang A ;
 - Non-respect des normes liées à l'encadrement des étudiants de master 2 ;
 - Bureaux insuffisants pour le personnel ;
 - Défaut dans le suivi des diplômés.
- Infrastructures
 - Equipements pédagogiques insuffisants ;
 - Salles de cours en nombre insuffisant ;
- Autres points faibles identifiés...
 - Difficulté dans l'obtention de stage ;
 - Volet développement local non pertinent.

7. Appréciations générales

Le programme de Master en coopération internationale et développement local est de LEA de l'UFR Lettres, Arts et Sciences humaines de l'UASZ est pertinent. La mise à disposition de ressources humaines maîtrisant plusieurs langues et préparées aux métiers de la coopération internationale peut aider à améliorer la mise en œuvre et le pilotage des relations internationales dans nos pays.

Le programme devrait augmenter les PER de rang A et élargir les éléments constitutifs aux relations économiques internationales. L'évaluation des enseignements doit être instituée et les leçons apprises utilisées dans le processus d'améliorations du programme.

Le programme offre aux étudiants Bissau-Guinéens, Cap-verdiens, Gambiens et Mauritaniens, en plus des Sénégalais et des agents d'institutions de coopération internationale, l'opportunité de compléter ou renforcer leurs connaissances de base

Par rapport à cette perspective, l'UASZ et le département des LEA devraient diversifier les conventions de partenariat qu'ils signent en direction des universités des pays cités et des institutions de coopération internationale et d'action humanitaire.

8. Recommandations à l'établissement

- Mettre en œuvre les éléments essentiels de l'Assurance qualité.
- Offre de formation :

- Améliorer la maquette conformément au LMD ;
- Systématiser les Syllabi et plans de cours ;
- Instituer les stages.
- Ressources humaines
 - Augmenter les PER de rang A ;
 - Améliorer les conditions de travail des PATS.
- Infrastructures
 - Poursuivre la construction des équipements pédagogiques ;
 - Salle de cour, notamment de langues ;
- Autres points faibles identifiés...
 - Diversifier les partenariats ;
 - Améliorer l’insertion des diplômés et leur suivi.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Les experts invitent l’ANAQ-SUP d’exiger de toutes les universités un fonctionnement adéquat des CIAQ.

10. Proposition de décision

Avis non favorable pour l'accréditation